



Chers collègues,

En **ce dimanche 25 août 2024**, nous voulons adresser une pensée toute particulière de soutien et de respect aux salariés handicapés de l'entreprise.

Cette date a été retenue pour le passage de la flamme olympique dans le tunnel sous la Manche.

Dans quelques jours s'ouvriront les jeux paralympiques et la flamme qui les précède a vocation à transmettre les plus belles et les plus fortes valeurs humaines.

Sur la base de ces mêmes valeurs se fonde aussi l'esprit de Force Ouvrière.

Nous encourageons la Direction Générale à maintenir et renforcer la politique de maintien dans l'emploi des salariés handicapés et, par-delà, de celles et ceux qui font ou feront l'objet de restrictions médicales obligeant parfois au reclassement professionnel au sein de l'entreprise.

Chers collègues, soyez une nouvelle fois assurés de notre engagement à bien tenir la flamme de défense de vos droits et intérêts.

Vive le paralympisme et merci à nos collègues handicapés de compter parmi nous tous dans l'entreprise.

Vos élus de Force Ouvrière



Déficience psychique  
ou maladie mentale



Allergies



Déficience intellectuelle  
ou handicap mental



Déficience visuelle



Déficience auditive



Maladies  
hypo-vasculaires